

Social Innovation through Lighting **Engagements et objectifs d'iGuzzini, pour un avenir durable**



iGuzzini

Social Innovation through Lighting

Engagements et objectifs d'iGuzzini, pour un avenir durable

Nous sommes un groupe international au service de l'architecture et du développement de la culture de la lumière. Notre travail s'inspire des principes du développement durable.

Groupe fondé en 1959, nous sommes aujourd'hui reconnus comme un centre d'excellence dédié à l'étude, à la conception et à la gestion de la lumière sous ses différentes formes ; un centre de production avec une vocation profondément orientée vers le design et l'innovation. Nous produisons des systèmes d'éclairage pour les intérieurs et les extérieurs afin d'améliorer, grâce à la lumière, la relation entre les personnes, l'architecture et l'environnement, dans les lieux de culture, de travail, de commerce, les villes, les infrastructures, l'hôtellerie et les lieux de vie.

La lumière comme élément d'innovation sociale est notre marque de fabrique. Depuis plus de soixante ans, nous collaborons avec les meilleurs architectes, concepteurs d'éclairage et sociétés d'ingénierie pour créer des projets d'éclairage innovants, performants et intelligents qui mettent en valeur l'architecture et les espaces. Pour nous, la lumière permet de créer des lieux plus sûrs, plus agréables, plus confortables, et contribue à déterminer l'humeur des gens, les couleurs et les formes de la nature et des œuvres d'art. C'est pourquoi notre vision est « Social innovation through lighting » (l'innovation sociale par l'éclairage), que nous développons à travers quatre lignes directrices : **Connectivité ; Culture ; Design ; Durabilité.**

Nos valeurs

Humanité, intégrité, ouverture, innovation et beauté sont les valeurs sur lesquelles nous avons fondé notre engagement responsable.

1. **Humanité** - Notre travail favorise le bien-être des personnes, de la société et de l'environnement. L'attention et l'appréciation des personnes, l'empathie, la coopération et la confiance mutuelle sont les fondements de toutes nos activités.
2. **Intégrité** - L'éthique, la moralité, la responsabilité et le respect des règles sont nos lignes directrices pour assurer la croissance durable des personnes, du territoire et de la société. Nous investissons quotidiennement dans la sécurité et la protection de l'environnement pour préserver notre avenir.
3. **Ouverture** - Nous contribuons au développement d'une communauté internationale tout en maintenant des liens forts et des racines solides avec notre histoire et notre terre. Nous aimons travailler dans un réseau sans frontières qui valorise la diversité comme un élément de croissance.
4. **Innovation** - La curiosité et l'imagination, la créativité et l'ingéniosité sont des composantes essentielles de notre façon de penser, d'être et de travailler. Nous sommes fiers de notre tradition de recherche, tant dans la conception de l'entreprise que dans le développement de notre industrie.
5. **Beauté** - Nous utilisons notre sensibilité pour améliorer la beauté du monde par notre comportement, l'intelligence de nos solutions et nos services. Nous recherchons la qualité, l'amélioration continue et l'excellence avec passion et souci du détail, pour susciter l'émotion et l'émerveillement.

Nos codes et engagements en matière de durabilité

Guidés par les principes et les directives comportementales de notre **code de conduite** (D.L. italien 231/2001) et le **code de conduite du groupe Fagerhult** - dont nous faisons partie depuis 2019 -, nous agissons comme un groupe fiable et honnête qui respecte les personnes et ses engagements. Nous croyons aux relations d'affaires à long terme, sur lesquelles - avec nos partenaires - nous jetons les bases de **résultats solides, en associant la croissance des affaires et la force financière avec la durabilité environnementale et sociale.**



Ph. Rapport sur le développement durable 2020, Groupe Fagerhult

Nos engagements en faveur d'un **développement durable et responsable** suivent la direction de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, dont nous avons sélectionné quatre des 17 **Objectifs de développement durable (ODD)** comme priorités :

- **Énergie propre et abordable (ODD n° 7)** - Assurer l'accès de tous à des systèmes énergétiques abordables, fiables, durables et modernes ;
- **Villes et communautés durables (ODD n° 11)** - Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, durables et viables ;
- **Consommation et production responsables (SDG n. 12)** - Assurer des modes de production et de consommation durables ;
- **Lutte contre le changement climatique (ODD n°13)** - Promouvoir l'action, à tous les niveaux, pour lutter contre le changement climatique.



Ph. Rapport sur le développement durable 2020, Groupe Fagerhult

Notre personnel

Les personnes sont au cœur de notre activité et constituent le facteur fondamental de notre croissance, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. Nous investissons quotidiennement dans la formation et le bien-être de nos employés, dans l'entretien et l'amélioration des environnements de travail pour la santé et la sécurité des personnes qui travaillent avec nous au quotidien (en plus des employés, des fournisseurs, des clients) au bénéfice des territoires dans lesquels nous opérons.

Nous sommes présents en Italie et à l'étranger avec 3 sites de production et 41 bureaux opérationnels sur 5 continents. Nous employons 1 360 personnes, dont 763 en Italie et 597 à l'étranger. Le principal site de production se trouve à Recanati, avec ceux de Shanghai et de Montréal - pour les marchés de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique du Nord - parfaitement intégrés dans un réseau logistique mondial qui utilise les compétences et les technologies locales dans le cadre d'une coordination centrale. Les autres sociétés du groupe mènent, dans les pays respectifs, des activités de promotion et de commercialisation des produits de la marque iGuzzini.

Pour plus de détails sur nos engagements, voir la « Politique en matière de droits de l'homme et de conditions de travail », la « Politique en matière de minéraux de conflit », la « Politique en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail », la « Politique en matière d'approvisionnement durable » et la « Politique en matière de qualité ».

Notre chaîne de valeur

Nous croyons en l'importance de construire des relations professionnelles durables. Nous investissons en permanence dans l'amélioration de nos processus, produits et services, et nous veillons activement à ce que notre entreprise et nos partenaires commerciaux prennent en compte les questions environnementales et l'engagement social. Sur nos trois sites de production, nous privilégions les chaînes d'approvisionnement locales. Pour en savoir plus sur ce sujet, consultez la « Politique d'approvisionnement durable », la « Politique relative aux minéraux de conflit », la « Politique relative aux droits de l'homme et aux conditions de travail » et la « Politique de qualité ».

Notre responsabilité en matière d'environnement

La maîtrise de l'impact environnemental de nos activités et de nos solutions fait partie de nos priorités. La protection de l'environnement et la réduction des risques, protégeant ainsi la santé et la sécurité des personnes, mais aussi les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et l'amélioration de la performance énergétique globale sont des facteurs clés pour assurer la protection et le développement des territoires dans lesquels nous opérons et accroître la compétitivité de notre entreprise. Pour plus de détails sur nos engagements, voir la « Politique en matière d'environnement et d'efficacité énergétique » et la « Politique de qualité ».

Politique en matière de droits de l'homme et des conditions de travail

Le respect des droits de l'homme et la garantie des meilleures conditions de travail sont des éléments essentiels sur lesquels reposent notre culture d'entreprise et notre stratégie et constituent notre priorité absolue. Cette politique représente donc l'engagement public que prend iGuzzini à l'égard de cette question et la confirmation des valeurs (sous-jacentes, principes de fonctionnement) qui doivent inspirer les choix et les comportements de l'entreprise. Outre le code de conduite d'iGuzzini (D.L. italien 231) et le code de conduite du groupe Fagerhult, cette politique intègre les traités et conventions internationaux sur les droits de l'homme tels que la Charte internationale des droits de l'homme, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (ONU), et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). iGuzzini contribue également à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Champ d'application

Cette politique est applicable à tous les sites de production et bureaux d'exploitation d'iGuzzini. Chaque personne qui la compose est tenue d'en respecter les principes et le contenu : nos employés, nos cadres et les membres du conseil d'administration. La conformité est également requise de la part des entreprises qui travaillent dans nos locaux. En outre, les principes de cette politique sont également promus auprès de nos fournisseurs.

Principes de fonctionnement

Ces principes coïncident avec notre Charte des valeurs

1. **Humanité** - Notre travail favorise le bien-être des personnes, de la société et de l'environnement. L'attention et l'appréciation des personnes, l'empathie, la coopération et la confiance mutuelle sont les fondements de toutes nos activités.
2. **Intégrité** - L'éthique, la moralité, la responsabilité et le respect des règles sont nos lignes directrices pour assurer la croissance durable des personnes, du territoire et de la société. Nous investissons quotidiennement dans la sécurité et la protection de l'environnement pour préserver notre avenir.
3. **Ouverture** - Nous contribuons au développement d'une communauté internationale tout en maintenant des liens forts et des racines solides avec notre histoire et notre terre. Nous aimons travailler dans un réseau sans frontières qui valorise la diversité comme un élément de croissance.
4. **Innovation** - La curiosité et l'imagination, la créativité et l'ingéniosité sont des composantes essentielles de notre façon de penser, d'être et de travailler. Nous sommes fiers de notre tradition de recherche, tant dans la conception de l'entreprise que dans le développement de notre industrie.
5. **Beauté** - Nous utilisons notre sensibilité pour améliorer la beauté du monde par notre comportement, l'intelligence de nos solutions et nos services. Nous recherchons la qualité, l'amélioration continue et l'excellence avec passion et souci du détail, pour susciter l'émotion et l'émerveillement.

Les engagements

Conformité et légalité

Toutes les unités commerciales d'iGuzzini sont tenues d'opérer dans le plein respect des lois et règlements applicables à leurs activités et à leur emploi dans les pays où elles opèrent. Aucune forme de corruption, de pots-de-vin ou de pratique commerciale contraire à l'éthique n'est tolérée.

Interdiction du travail des enfants et du travail forcé

iGuzzini respecte les conventions internationales en matière de droits de l'homme. Le groupe soutient et respecte les droits fondamentaux de l'homme dans ses activités. Il ne tolère, en aucun cas, le travail des enfants et respecte l'âge minimum d'admission à l'emploi conformément à la réglementation locale. En outre, elle rejette tout recours conscient au travail forcé et obligatoire, y compris le travail servile ou forcé des prisonniers, et toute forme de harcèlement ou de mauvais traitement physique, sexuel, psychologique ou verbal, d'intimidation ou d'abus.

Heures de travail et salaires équitables

Les employés ne peuvent être tenus de travailler au-delà des limites fixées par les réglementations locales pertinentes. Les salaires payés et les avantages fournis conformément aux contraintes réglementaires pertinentes, y compris les heures supplémentaires et autres indemnités, sont égaux ou supérieurs au niveau minimum garanti prévu par la loi et les conventions collectives pertinentes.

Protection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail

iGuzzini s'engage à fournir des normes élevées de sécurité sur le lieu de travail, tant pour ses employés que pour les personnes qui travaillent avec elle au quotidien (par exemple, les fournisseurs, les clients). Chaque unité de travail est tenue d'adopter des mesures pour prévenir et gérer les accidents potentiels et les maladies professionnelles.

Conformément aux réglementations nationales en vigueur en la matière, iGuzzini s'efforce d'identifier, d'évaluer et de réduire tous les risques inhérents à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail ; dans le même temps, elle œuvre à l'amélioration continue de l'environnement de travail dans lequel opère son personnel. L'objectif est d'atteindre de manière stable le « zéro accident » et de garantir des conditions qui réduisent le risque de maladies professionnelles.

Diversité et égalité des chances

iGuzzini reconnaît et respecte la diversité et les différences culturelles, indépendamment du sexe, de la situation familiale, de l'origine ethnique ou de la nationalité, de l'orientation sexuelle, de la religion, des opinions politiques, de l'âge ou du handicap. Dans tous les domaines de la vie professionnelle (recrutement, promotion, rémunération, octroi d'avantages, formation, licenciement et cessation d'emploi), chaque employé sera considéré et traité équitablement et de manière non discriminatoire.

Formation du personnel et développement de carrière

iGuzzini s'engage à former ses employés afin de favoriser le développement de son personnel et de rendre l'entreprise compétitive par rapport aux besoins des entreprises et du marché. Les formations proposées par l'entreprise sont conçues en fonction de l'adaptation des connaissances et des compétences requises par le rôle couvert et du développement professionnel de ses employés.

iGuzzini se conforme à toutes les obligations légales concernant les activités de formation obligatoire dans les pays où elle est présente. Il incombe à chaque société du groupe de veiller au respect des exigences en matière de formation obligatoire définies dans les réglementations des différents pays.

Liberté d'association et droit de négociation collective

Tous les employés sont libres d'exercer leur droit légal de former des organisations représentant leurs intérêts, d'adhérer ou de s'abstenir d'adhérer à de telles organisations. Aucun employé ne doit faire l'objet d'intimidation ou de harcèlement dans l'exercice de ces droits. Le droit des employés à la négociation collective est respecté.

Sécurité des données et des informations personnelles

iGuzzini, conformément aux dispositions du Règlement européen 679/2016 (RGPD) et aux lois en vigueur dans chacun des pays dans lesquels elle opère, s'engage à protéger l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données personnelles de chaque employé, collaborateur (interne ou externe), consultant, fournisseur, client et/ou tiers qui, de manière continue et non occasionnelle, collabore avec l'entreprise.

Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement

Pour iGuzzini, la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement est essentielle pour garantir des normes de qualité élevées pour les produits et les services et pour contribuer à l'amélioration continue des processus. La qualité, l'éthique, les droits de l'homme et les conditions de travail, la santé et la sécurité, l'environnement et l'énergie sont tous soigneusement pris en compte et évalués tout au long de la chaîne de production et de distribution, de la sélection des fournisseurs à leur contrôle systématique et à la mise en œuvre d'initiatives de formation et de sensibilisation.

Mise en œuvre et suivi

Cette politique est communiquée à tous les employés - à la fois par le biais de sessions de formation spécifiques, mais aussi pendant l'initiation, en fonction des rôles et responsabilités de l'employé, et par sa publication sur le site internet et l'intranet de l'entreprise - et aux fournisseurs. À cette fin, il est disponible dans les langues locales des différentes unités auxquelles il s'adresse. Il sera également revu et, afin de garantir sa mise en œuvre effective et son adéquation, adapté à tout changement du contexte extérieur.

La direction est responsable de la mise en œuvre, de la diffusion et de la vérification du respect de la politique par chaque unité. Cette responsabilité inclut la formation des employés qui, à leur tour, sont responsables d'agir conformément à cette politique.

La Direction s'engage à effectuer un contrôle régulier du respect de cette Politique par chaque unité d'iGuzzini à travers des activités de prévention (formation et information sur les thèmes couverts par cette Politique) et un rapport systématique sur les indicateurs spécifiquement définis.

Violations et signalisations

Les employés :

- peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires, en fonction des faits et des circonstances, en cas de violation de la politique suivante
- sont encouragés et tenus de signaler au responsable hiérarchique local du chef du capital humain d'iGuzzini tout problème ou toute violation de cette politique, et ne feront en aucun cas l'objet de représailles ou d'autres conséquences négatives ;
- peuvent signaler les violations par l'intermédiaire de l'adresse électronique organismodivigilanza@iguzzini.com par laquelle tout employé peut envoyer des rapports confidentiels.



Cristiano Venturini

Président Directeur Général

Politique de qualité

Nous croyons en l'importance de construire, grâce à l'engagement conjoint d'iGuzzini et de ses fournisseurs, un ensemble de processus pour la production et la commercialisation de produits et de services innovants qui garantissent la satisfaction des attentes des clients. À cette fin, nous avons défini dans cette politique de qualité nos engagements à appliquer et à diffuser les principes de **qualité totale** et **d'amélioration continue des processus** tout au long de la chaîne de valeur.

Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les processus de l'entreprise qui ont un impact sur la qualité du produit/service, de l'achat à la conception, de la production à la commercialisation, dans tous les sites de production et les bureaux opérationnels en Italie et à l'étranger.

Principes de fonctionnement

iGuzzini a toujours considéré la qualité comme un outil stratégique d'entreprise permettant d'atteindre l'efficacité et l'efficience dans toutes les activités de l'entreprise, dans une perspective réactive, préventive et proactive. Parfaitement consciente que le marché, entendu comme l'ensemble des clients du réseau de distribution, manifeste des exigences croissantes en matière de qualité des produits (en termes de conception, de performance, de durabilité, de fiabilité, de sécurité) et des services (en termes de ponctualité des livraisons, de flexibilité et de maîtrise des coûts), l'entreprise est convaincue de la nécessité absolue de donner des réponses positives à ces exigences et aborde les questions de qualité d'un point de vue global et dynamique, afin de poursuivre la qualité totale et l'amélioration continue.

Notre système de gestion de la qualité adopte une approche par processus, de manière à identifier les interfaces et à rechercher la satisfaction du client, tant sur le marché qu'au sein même de l'organisation, en aval de chaque processus. Elle est basée sur l'analyse des risques, qui nous permet de déterminer les facteurs susceptibles de générer des écarts de processus par rapport aux objectifs prévus et de mettre en œuvre des actions préventives pour minimiser les effets négatifs et tirer le meilleur parti des opportunités offertes par le marché, en anticipant les tendances.

Les engagements

iGuzzini s'engage à :

- **Respecter toutes les réglementations applicables et les normes techniques** du système et des produits, en accordant une attention particulière à celles qui ont un impact sur la santé et la sécurité de nos clients ;
- **Définir les exigences du client**, tant implicites qu'explicites, **en cherchant à les satisfaire** ;

- **Assumer la responsabilité de la qualité des produits, des processus et des services de l'entreprise**, en traitant de manière appropriée les activités de toutes les fonctions de l'entreprise et en vérifiant que celles-ci sont correctement interprétées et appliquées ;
- **Diffuser la culture de la qualité totale** à tous les niveaux et dans toutes les fonctions de l'entreprise et auprès des fournisseurs ;
- **Poursuivre l'amélioration continue**, en définissant des objectifs de qualité de plus en plus ambitieux en vue de réduire les défauts (concept de zéro défaut) et la satisfaction des clients (customer care) ;
- **Soumettre le système de qualité à une surveillance périodique**, au moins annuelle, de la part de la direction, afin de garantir son adéquation, son efficacité et son amélioration dans le temps.

Mise en œuvre et suivi

Cette politique, ainsi que le code de conduite d'iGuzzini et le code de conduite du groupe Fagerhult, sont communiqués à tous les employés et fournisseurs d'iGuzzini.

La direction est responsable de la mise en œuvre, du suivi et du compte rendu de la politique, ainsi que de sa révision et de sa mise à jour.



Cristiano Venturini

Président Directeur Général

Politique de l'environnement et consommation efficace de l'énergie

Nous pensons que la protection de l'environnement, la prévention de la pollution, la préservation de la biodiversité et l'utilisation efficace des sources d'énergie sont des conditions préalables au développement d'un modèle d'entreprise durable, qui inclut dans son évaluation l'ensemble du cycle de vie du produit.

Champ d'application de la politique

Cette politique s'applique à tous les processus commerciaux mis en œuvre dans nos sites de production et nos bureaux opérationnels, à tous nos fournisseurs de produits et de services, ainsi qu'aux impacts de nos produits dans les phases d'utilisation et de fin de vie.

Principes de fonctionnement

1. **Conformité et légalité** - Le respect des obligations légales de conformité grâce à un contrôle rigoureux des exigences applicables et à la maîtrise des processus sont les conditions préalables à l'instauration d'une culture fondée sur le respect de l'environnement et la consommation responsable d'énergie.
2. **Le territoire et la communauté** - Une bonne relation avec la communauté locale et la protection du territoire dans lequel nous vivons sont des conditions nécessaires à la croissance durable de l'entreprise, qui agit comme un guide et un exemple pour le tissu social sur les questions de protection de l'environnement et de sauvegarde des ressources naturelles dans le contexte de la production industrielle locale.
3. **Communication, culture et dialogue** - La formation et l'implication de tout le personnel de l'entreprise, ainsi que de toutes les parties prenantes, sont fondamentales pour atteindre tout objectif dans le secteur de l'environnement et de l'énergie.
4. **Gestion et prévention des risques** - Une analyse correcte et opportune des risques est essentielle pour éviter que les processus ne s'écartent des objectifs de l'entreprise et, par conséquent, pour éviter les situations d'urgence potentielles.
5. **Fiabilité et innovation** - La sélection de produits et de services, c'est-à-dire de technologies et de fournisseurs fiables et conformes aux meilleures pratiques du moment, en ce qui concerne leur impact sur l'environnement et la consommation efficace des ressources, est la condition fondamentale de processus efficaces et efficaces à long terme.
6. **Amélioration continue** - Un modèle d'entreprise durable doit être fondé sur la stimulation de l'évolution continue de l'organisation par la définition et la réalisation d'objectifs de plus en plus ambitieux et l'identification d'opportunités liées aux aspects environnementaux de référence.

Les engagements

iGuzzini s'engage à :

- **Développer des produits en vue de réduire continuellement leur impact environnemental et énergétique mesuré sur l'ensemble de leur cycle de vie ;**
- **Protéger l'environnement par l'analyse des risques et donc la prévention** de la pollution, en veillant au respect des réglementations environnementales et énergétiques ;
- **Réduire la consommation d'eau potable** non utilisée à cette fin, **minimiser la consommation de produits chimiques, éliminer les composants non recyclables du produit en fin de vie, réduire les émissions de gaz à effet de serre et de COV et la pollution de l'eau, ramener à zéro la consommation d'énergie provenant de sources non renouvelables ;**
- **Promouvoir, par l'information et la formation, la sensibilisation du personnel à la protection de l'environnement et à l'utilisation responsable de l'énergie ;**
- **Garantir des améliorations mesurables** des performances de l'entreprise, conformément à des objectifs scientifiquement définis.

Plus précisément, pour améliorer les processus internes et externes, iGuzzini prend des mesures pour :

- **Choisir des processus technologiques et de gestion capables de garantir, d'ici 2030, une réduction absolue des émissions d'équivalent CO2 égale au minimum à :**
 - 35 % des émissions comptabilisées dans les champs d'application 1 et 2 ;
 - 22,5 % des émissions comptabilisées dans le champ d'application 3.
- Conformément aux politiques de durabilité du Groupe Fagerhult, et aux objectifs définis par l'Accord de Paris de 2015 (1,5°), la base de référence est définie par le profil d'émission de 2021 ;
- **Appliquer les principes de l'écoconception de manière de plus en plus rigoureuse,** notamment en adhérant à des normes internationales reconnues telles que la LCA, l'EPD, etc. ;
 - **Utiliser les meilleurs outils et collaborations afin de garantir une analyse constante** des mises à jour de la réglementation et donc de l'accomplissement des obligations applicables ;
 - Choisir des processus technologiques et de gestion alignés sur les meilleures technologies disponibles et applicables ;
 - **Veiller à ce que chacun dispose des informations et des outils nécessaires** pour atteindre les objectifs et les cibles fixés ;
 - **Mesurer et évaluer en permanence la consommation et, plus généralement, les impacts environnementaux** des processus et des produits grâce à un système commun de collecte de données.

Mise en œuvre et suivi

iGuzzini communique cette politique, les procédures et les activités pour la protection de l'environnement et la gestion efficace de l'énergie, ainsi que le code de conduite d'iGuzzini et le code de conduite du groupe Fagerhult, aux employés, aux fournisseurs, aux clients et à toute personne opérant dans les sites de production et les bureaux d'exploitation.

Il incombe à la direction de mettre en œuvre cette politique et de vérifier son adéquation au moins une fois par an ou, en tout état de cause, à l'occasion de tout changement significatif dans l'infrastructure ou les processus de production ayant une incidence sur l'environnement et l'énergie.



Cristiano Venturini

Président Directeur Général

Politique de santé et de sécurité au travail

Nous croyons en l'importance des personnes, qui sont au cœur de notre activité et constituent un facteur fondamental du développement durable de l'entreprise et des territoires dans lesquels elle opère. C'est pourquoi notre premier engagement est de garantir un environnement de travail sain et confortable, avec des normes de sécurité élevées, tant pour nos employés que pour les personnes qui travaillent avec nous au quotidien. Notre objectif est d'atteindre de manière stable la condition de « zéro accident » et de garantir des conditions qui réduisent le risque de maladies professionnelles ; à cette fin, nous avons défini dans cette politique nos engagements pour appliquer et diffuser les principes de santé, de sécurité et de bien-être dans les locaux de l'entreprise et ceux dans lesquels elle opère.

Champ d'application

Cette politique s'applique à tous nos employés et à nos fournisseurs opérant sur tous les sites de production et les bureaux opérationnels en Italie et à l'étranger.

Principes de fonctionnement

1. **Conformité et légalité** - Le respect des obligations de conformité législative grâce à un suivi et un contrôle rigoureux des exigences réglementaires applicables constitue la base fondamentale sur laquelle construire une culture fondée sur des lieux de travail sûrs et sains.
2. **Le territoire et la communauté** - Une bonne relation avec la communauté locale et la protection du territoire dans lequel nous vivons sont des conditions nécessaires à la croissance durable de l'entreprise, qui agit comme un guide et un exemple pour le tissu social local sur les questions de santé et de sécurité sur le lieu de travail, en exerçant son influence sur ses parties prenantes.
3. **Communication, culture et dialogue** - La formation et l'implication de tout le personnel de l'entreprise, ainsi que de toutes les parties prenantes, sont fondamentales pour atteindre tout objectif relatif à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail.
4. **Gestion et prévention des risques** - Une analyse correcte et opportune des risques est essentielle pour éviter que les processus ne s'écartent des objectifs de l'entreprise.
5. **Fiabilité et innovation** - La sélection de technologies et de fournisseurs fiables et à jour des meilleures pratiques actuelles est la condition fondamentale pour des processus efficaces, efficients et donc sûrs.
6. **Amélioration continue** - Un modèle d'entreprise durable doit être fondé sur la recherche permanente de l'excellence et de l'innovation par l'organisation.

Les engagements

Afin de poursuivre les objectifs de cette politique, iGuzzini s'engage à :

- **Garantir chaque année la réalisation de l'objectif de zéro accident (et maladie professionnelle) sur le lieu de travail**, tant pour les employés que pour les invités ;
- **Améliorer le confort et l'ergonomie des postes de travail** pour réduire le risque de maladies professionnelles ;
- **Diffuser des connaissances étendues et spécifiques** aux tâches sur les questions de sécurité, afin de créer une culture de la sécurité solide et durable dans l'entreprise, en promouvant un sens de la responsabilité collective et individuelle ;
- **Définir des objectifs spécifiques et un système de suivi des performances** pour permettre une amélioration continue de nos résultats et de notre façon de travailler, en favorisant le travail en équipe et en impliquant tous les représentants de l'entreprise dans la réduction des risques.

Nos fournisseurs font partie intégrante de la politique de gestion de la sécurité, c'est pourquoi nous nous engageons également à :

- **S'assurer que toutes les tierces parties pénétrant sur nos sites disposent des informations nécessaires sur les risques** d'interférence avec la santé et la sécurité des personnes dans les lieux où elles opèrent, en vérifiant qu'elles sont correctement équipées pour accomplir leurs tâches en toute sécurité dans nos installations ;
- **Considérer la bonne gestion de la santé et de la sécurité**, dans le respect de la loi, comme un aspect fondamental dans la sélection et l'évaluation de nos fournisseurs.

Par conséquent, dans le cadre de ses processus internes et externes, iGuzzini prend les mesures suivantes :

- **Identifier des méthodes de travail partagées et diffusées** avec l'ensemble de la population de l'entreprise, et donc avec les représentants syndicaux, qui garantissent des normes de sécurité adéquates ;
- **Promouvoir une mise à jour technologique continue perpétuant l'élimination progressive des principales sources de risque et la gestion correcte des risques résiduels ;**
- **Concevoir, mettre en œuvre et vérifier des actions constantes de formation et d'information sur la prévention** des accidents du travail et des maladies professionnelles, en favorisant une approche technique et spécifique des tâches de l'entreprise ;
- Apporter la même attention à la protection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail, non seulement dans nos processus de production internes, mais aussi dans la conception de nos produits finis, afin de minimiser les risques non seulement pour nos employés, mais aussi pour nos clients, que ce soit dans la phase d'installation et d'utilisation du produit.
- **Récompenser les comportements vertueux** de la population de l'entreprise afin de générer une inspiration pour la communauté à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Mise en œuvre et suivi

L'entreprise s'engage également à communiquer cette Politique, ainsi que le Code de conduite d'iGuzzini et le Code de conduite du Groupe Fagerhult, aux employés et aux entreprises fournisseurs opérant sur ses sites de production.

La direction est responsable de la mise en œuvre, du suivi et du compte rendu de la politique, ainsi que de sa révision et de sa mise à jour.



Cristiano Venturini

Président Directeur Général

Politique d'approvisionnement durable

Nous croyons en l'importance de construire des relations commerciales durables, certains que la qualité des relations, le dialogue constant et l'engagement conjoint entre iGuzzini et ses fournisseurs contribuent au développement de produits et de services innovants, à l'amélioration continue des processus et à la diffusion des principes de développement durable dans le secteur dans lequel nous opérons. À cette fin, nous avons défini dans cette politique d'achat durable nos engagements pour appliquer et diffuser les principes de durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les achats de matières premières, de produits et de services de tous les sites de production et bureaux opérationnels en Italie et à l'étranger.

Principes de fonctionnement

1. **Qualité** - Nous pensons qu'une collaboration étroite avec notre chaîne d'approvisionnement est essentielle pour atteindre des niveaux élevés de qualité et de durabilité dans nos produits, services et activités de production. L'initiation de collaborations, la diffusion des meilleures pratiques et la coopération dans différents domaines (technologie, environnement et société) sont les moyens par lesquels iGuzzini implique et interagit avec ses fournisseurs. Les fournisseurs sont des alliés stratégiques qui nous soutiennent dans la création de produits performants offrant aux clients le meilleur en termes de qualité, d'innovation, d'efficacité et de performance.
2. **Fiabilité et innovation** - Nous pensons que la sélection de fournisseurs fiables et innovants, désireux de construire avec nous un partenariat positif et durable basé sur un haut degré de création de valeur, d'engagement, de responsabilité sociale et environnementale et de flexibilité, est la condition fondamentale de notre réussite commune.
3. **Chaîne d'approvisionnement de proximité** - Nous privilégions les relations avec les fournisseurs proches des sites de production afin d'établir une chaîne d'approvisionnement de proximité qui garantit rapidité, flexibilité, réduction des transports et des émissions de CO2 tout en favorisant le développement territorial.
4. **Dialogue et partage du savoir-faire** - Nous impliquons le fournisseur, en tant que spécialiste des matériaux/traitements, dès la phase initiale du projet afin de définir ensemble le plus haut niveau technologique pouvant être mis en œuvre sur le produit/composant, le matériau le plus adapté, le traitement le moins gourmand en énergie, tout en réduisant les délais de lancement du produit/service. L'objectif est de parvenir à un processus externalisé extrêmement efficace et efficient, intégrant les principes de durabilité et de normalisation tout en optimisant le temps et les coûts de développement des produits sur un marché de plus en plus concurrentiel.
5. **Partenariats à long terme et amélioration continue** - Nous visons à établir des partenariats à long terme avec et entre les fournisseurs, caractérisés par la transparence et la coopération. Le développement, la croissance et l'efficacité commencent au stade de la sélection et de la qualification du fournisseur avec lequel commencer la collaboration, qui se déroule selon une procédure documentée garantissant l'impartialité et l'égalité des chances pour toutes les parties concernées.

6. **Limitation de la dépendance réciproque** - Nous cherchons à éviter les situations de dépendance mutuelle : nous évitons de créer des conditions d'approvisionnement monopolistiques au sein d'une même catégorie de produits, tout en essayant de limiter au maximum le degré de dépendance des fournisseurs vis-à-vis des commandes provenant d'iGuzzini.

Les engagements

iGuzzini s'engage à :

- **Inclure des critères de durabilité dans le cadre de la procédure d'approvisionnement**, et en particulier :
 - Identifier et évaluer les impacts sociaux et environnementaux négatifs potentiels au sein de sa chaîne d'approvisionnement ;
 - Catégoriser les différents types de fournitures sur la base des impacts sociaux et environnementaux négatifs potentiels.
- **Exiger de ses fournisseurs et maîtres d'œuvre** :
 - Respect des exigences et des lois en matière de droits de l'homme, d'éthique, de santé et de sécurité au travail, d'environnement et d'énergie ;
 - La conformité de tous les composants/produits fournis en termes de ROHS et REACH ;
 - La signature du code de conduite de la société (D.L. italien 231/2001) et le code de conduite du groupe Fagerhult.

iGuzzini a pour objectif d'**envoyer** ce document à **100 % des fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement d'ici la fin de l'année 2023**, tant aux nouveaux fournisseurs qu'aux fournisseurs existants. Dans le même temps, iGuzzini s'engage à sélectionner et à former les fournisseurs de manière à ce que l'adhésion et la souscription au CDC soient totales d'ici la fin de l'année 2030.

Par ailleurs, iGuzzini s'engage à :

- **Sensibiliser ses fournisseurs et maîtres d'ouvrage** afin qu'ils appliquent et promeuvent en leur sein et dans leur sphère d'influence :
 - Les principes et droits fondamentaux du travail, notamment la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, l'absence de toute forme de discrimination, de travail forcé, de travail des enfants, le respect des horaires de travail, la rémunération équitable et la liberté d'association ;
 - Les principes d'éthique, d'intégrité et de lutte contre la corruption ;
 - Les pratiques de protection de l'environnement, la réduction de la pollution, le gaspillage des ressources et les achats durables.
- **Accorder davantage de points** aux fournisseurs qui mettent en œuvre des pratiques de développement durable, telles que la possession de certifications volontaires (par exemple SA 8000, ISO 14001, EMAS, ISO 45000, ISO 50000, etc.) et la participation à des programmes de développement durable (par exemple EcoVadis, UN Global Compact, Minéraux de conflit, etc. ;)

- **Choisir des produits présentant des caractéristiques éco-durables** - également démontrables par un label spécifique (par exemple FSC, PEFC, Ecolabel) - pour autant que celles-ci ne compromettent pas leurs performances techniques et/ou qualitatives ;
- **Réduire l'impact de la distribution**, en favorisant l'approvisionnement en matériaux, produits et services auprès d'entreprises locales.

Dans le cadre du processus de sélection et de qualification des fournisseurs, iGuzzini prend des mesures pour :

- **Identifier les fournisseurs qui peuvent présenter des risques** liés aux droits de l'homme, à l'éthique et à l'environnement ;
- **Évaluer les risques** à travers une analyse qui prend en considération des paramètres tels que : les zones géographiques d'intervention, le type d'activités exercées, la réputation et les caractéristiques spécifiques de l'entreprise, en suivant leur évolution et leur tendance ;
- **Mettre en place un système d'évaluation continue** des performances de la chaîne d'approvisionnement des produits afin de garantir les normes requises dans le temps. Le contrôle continu porte sur l'évolution de la qualité, les niveaux de service et l'état des lieux des certifications obtenues par le fournisseur sur les questions de droits des travailleurs, de santé et de sécurité, d'environnement et d'éthique ;
- **Réalisation d'un programme de formation continue pour les fournisseurs** visant à partager les meilleures pratiques adoptées par l'entreprise dans le domaine de la durabilité (Sustainability Talks).
- **Réaliser des audits documentaires** (questionnaires d'évaluation) et/ou des **audits en ligne ou en personne** pour approfondir l'adoption des politiques et démarches RSE ;
- Définir des plans de prévention, d'atténuation et d'amélioration, également partagés avec les fournisseurs, qui peuvent inclure des activités visant à étendre, réviser et renforcer les politiques et procédures ;
- **Fournir une formation continue** au personnel interne chargé des achats sur les principes de l'approvisionnement durable ;
- **Contrôler périodiquement les résultats obtenus** en matière d'achats durables.

iGuzzini vise à :

- lancer d'ici la fin de l'année 2023 un programme de surveillance destiné aux fournisseurs caractérisés par des risques environnementaux et/ou sociaux potentiels et non certifiés de manière adéquate par un tiers sur ces questions. Ces fournisseurs seront aidés par iGuzzini à définir des objectifs d'amélioration en matière d'énergie verte, de réduction des émissions, de recyclage des déchets, etc.
- D'ici la fin de l'année 2030, tous les fournisseurs présentant un risque environnemental/social disposeront d'une certification par une tierce partie dans le domaine environnemental et/ou social.

Mise en œuvre et suivi

Cette politique, ainsi que le code de conduite d'iGuzzini et le code de conduite du groupe Fagerhult, sont communiqués à tous les employés et fournisseurs d'iGuzzini.

La direction est responsable de la mise en œuvre, du suivi et du compte rendu de la politique, ainsi que de sa révision et de sa mise à jour.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "C. Venturini".

Cristiano Venturini

Président Directeur Général

Politique relative aux minéraux de conflits

Pour iGuzzini, l'approvisionnement responsable en minéraux est un élément important de son engagement en faveur de la durabilité. Nous avons l'intention de faire tout notre possible pour nous assurer que les produits et les composants de notre chaîne d'approvisionnement ne contiennent pas de minéraux ayant contribué à des conflits en République démocratique du Congo (RDC) ou dans l'un de ses pays voisins (Angola, Burundi, République centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda et Zambie) - conformément aux exigences de la loi Dodd-Frank et du règlement de l'UE 2017/821.¹ Nous attendons donc de nos fournisseurs un engagement similaire et l'adoption de mesures visant à garantir que le tantale, l'étain, le tungstène et l'or (également appelés « minéraux 3TG ») contenus dans les produits manufacturés n'ont aucun lien direct ou indirect avec la République démocratique du Congo ou un autre pays voisin (ci-après « région en conflit »).

Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les achats de matières premières et de composants de tous les sites de production en Italie et à l'étranger.

Les engagements

iGuzzini s'engage à **concevoir et à développer des produits qui ne contiennent pas de « minéraux de conflit »** et, en particulier, à ne pas s'approvisionner intentionnellement en matériaux ou composants contenant des 3TG auprès de mines et de fonderies de la « région de conflit » qui ne sont pas certifiées « sans conflit ».

Plus précisément, iGuzzini s'engage à :

- **Exiger de ses fournisseurs qu'ils analysent et, si nécessaire, confirment** que les composants/produits fournis contiennent au moins un des 3TG ;
- **Demander à ses fournisseurs de partager leur politique en matière de minéraux de conflit et sensibiliser ceux qui ne l'ont pas** afin qu'ils appliquent et promeuvent en leur sein et dans leur sphère d'influence une politique visant à garantir que les métaux 3TG présents dans ses produits ne financent ni ne favorisent, directement ou indirectement, des groupes armés en RDC ou dans un pays voisin.
- **Exiger des fournisseurs qu'ils partagent ou adoptent des mesures de diligence raisonnable et un système de gestion** pour garantir que les produits fournis sont « exempts de minéraux de conflit ».
- **Demander la coopération de la chaîne d'approvisionnement pour signaler** rapidement à iGuzzini si le produit fourni n'est pas « exempt de minéraux de conflit ».

¹ En 2012, la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, poussée par la loi Dodd-Frank sur la réforme de Wall Street et la protection des consommateurs, a adopté des règles obligeant les sociétés cotées à signaler l'utilisation de minéraux dits de conflit, à savoir l'étain, le tantale, le tungstène et l'or (également appelés 3TG) dans leurs produits. Quelques années plus tard, le règlement (UE) 2017/821 du Parlement européen et du Conseil a établi des obligations de diligence raisonnable en matière de chaîne d'approvisionnement pour les importateurs de l'UE d'étain, de tantale et de tungstène, de leurs minerais et d'or provenant de zones de conflit.

Dans le cadre du processus de sélection, de qualification et de suivi des fournisseurs, iGuzzini s'engage à :

- **Augmenter le score** des fournisseurs ayant une politique concernant l'approvisionnement en « minéraux de conflit ».
- **Exiger des fournisseurs qu'ils participent au « Programme de conformité relatif aux minéraux de conflit »**, notamment en utilisant le questionnaire CMRT (Conflict Minerals Reporting Template).
- **Soutenir**, notamment par une formation adéquate, **les fournisseurs dans la connaissance et la mise en œuvre d'un système de gestion.**

Mise en œuvre et suivi

Cette politique, ainsi que le code de conduite d'iGuzzini et le code de conduite du groupe Fagerhult, sont communiqués à tous les employés et fournisseurs d'iGuzzini.

La direction est responsable de la mise en œuvre, du suivi et du compte rendu de la politique, ainsi que de sa révision et de sa mise à jour.


Cristiano Venturini

Président Directeur Général